

Le **pin de Wollemi** ou **arbre de Wollemi** (*Wollemia nobilis*) appartient à la famille des Araucariacées. Il n'a été identifié qu'en 1994 dans des gorges gréseuses à 150 km au nord de Sydney en Australie. Cette population résiduelle comprend moins d'une centaine de sujets. Dans la nature, les arbres atteignent une hauteur de 40 mètres. On estime l'âge des racines à plus de 1 000 ans.

Cette espèce est l'unique représentant actuel d'un genre que l'on croyait disparu depuis des millions d'années au travers d'espèces fossiles. Le genre *Wollemia* est rapporté à la famille des Araucariacées dont l'existence est ancienne. Cette famille était bien représentée au Jurassique.

Cet arbre est considéré comme un "fossile vivant" dont l'origine remonte à 200 millions d'années.

Depuis sa découverte en 1994, le pin de Wollemi a fait l'objet d'intenses recherches. En se basant sur les analyses de la séquence d'ADN, on a réussi à identifier les plus proches parents vivants de *Wollemia nobilis* : il s'agit d'espèces appartenant au genre Agathis. Des tests génétiques ont révélé que l'ensemble des spécimens partagent la même empreinte génétique. Ceci laisse à penser que l'espèce a connu un phénomène de goulot d'étranglement génétique, le nombre de représentants de l'espèce devenant si faible (peut-être seulement un à deux arbres) que toute variabilité génétique a été perdue.

Pour protéger ces arbres, le lieu précis de la découverte est gardé strictement secret. Des agents phytopathologiques comme *Phytophthora cinnamomi* transportés par des semelles de chaussures ou des vêtements représentent une grande menace pour les derniers pins Wollemi, et la disparition définitive de ce genre végétal.

Le *Wollemia nobilis* est protégé par la loi de 1995, de l'État fédéral de Nouvelle-Galles du Sud, relative à la sauvegarde des espèces menacées. À l'échelle nationale, la loi de 1999 sur la protection de l'environnement et le maintien de la biodiversité le cite comme une espèce menacée. *L'agence des jardins botaniques royaux* et les services de la flore et des parcs nationaux de Nouvelle-Galles du Sud ont élaboré un plan de sauvegarde de ce genre menacé.

Un programme international permet de commencer une culture à l'échelle mondiale, un élément clé de la sauvegarde de l'espèce. Un pin de Wollemi dans chaque jardin et parc du monde entier réduirait le risque pour la population naturelle, en évitant la visite illégale du lieu de sa découverte. Dès le printemps 2006, le pin de Wollemi est lancé sur le marché international. Le pin de Wollemi est réintroduit dans le monde entier depuis avril 2006. De nombreux jardins botaniques accueillent maintenant cet arbre (par exemple Amsterdam, Jardin des Plantes de Paris (devant l'entrée de la galerie de paléontologie), Lille, Lyon, Nancy, La Londe, Francfort, Montréal, Jardins suspendus au Havre, Jardin alpin de Meyrin, Jardin du Casino de Monte Carlo, Bamboueraie d'Anduze...). Depuis septembre 2006, Monaco possède également un pin de Wollemi planté sur le rocher dominant la principauté. Il en existe une vingtaine dans le premier parc à thème végétal en Europe Terra Botanica, à Angers dont six venant directement d'Australie. Les jardins d'Inverewe en Écosse comptent huit arbres de Wollemi originaires d'un bosquet isolé d'Australie. Le Parc Phœnix de Nice en possède également un exemplaire dans le cadre d'un programme mondial de conservation.

